

Intimement persuadé que, de fournir à chaque Conseil Municipal du Haut-Canada, une série complète des livres d'Ecoles nationales,—comme *specimens*—tendrait beaucoup à faciliter et encourager leur introduction dans nos Ecoles, je me déterminai à accomplir ce projet à mes propres dépens, s'il était possible. En conséquence, j'ai écrit aux Secrétaires des Commissaires Nationaux à Dublin, pour leur expliquer l'objet que j'avais en vue et les prier de m'informer des conditions les moins onéreuses auxquelles ils voudraient me fournir vingt-trois séries de leurs livres pour cet objet. Les Commissaires Nationaux ont de beaucoup dépassé ma demande et mes espérances, en me faisant don de vingt-cinq séries, non seulement des livres publiés par eux, mais aussi des livres sanctionnés par eux et de leurs rapports annuels—chaque série contenant plus de cinquante publications.

Ce qui suit est un extrait de la réponse que les Commissaires Nationaux ont ordonné de faire à ma demande:

“ BUREAU D'EDUCATION,

“ Dublin, 1er Mai, 1847.

“ MONSIEUR,—Ayant soumis votre lettre du 22 Mars
 “ dernier aux Commissaires de l'Education Nationale,
 “ nous devons aujourd'hui vous informer que les Com-
 “ missaires appréciant votre vif et sincère désir de
 “ développer l'Education libérale dans le Haut-Canada,
 “ et en même tems de faciliter la dissémination des livres
 “ d'Ecoles nationales d'Irlande dans cette Colonie, se
 “ font un grand plaisir de vous présenter vingt-cinq
 “ séries complètes des publications de ce Bureau, pour
 “ l'objet important que vous exprimez dans votre agréa-
 “ ble communication, sans aucune charge sauf le fret, etc.
 “ En outre, les Commissaires vous prient d'accepter
 “ vingt-cinq séries de livres d'Ecole non publiés par
 “ eux, mais adoptés avec leur sanction dans les Ecoles
 “ Nationales d'Irlande, ainsi que des séries complètes des